

Dérapages sahariens non contrôlés de Ban-Ki-moon

L'instance onusienne est coutumière du moins bon et du mauvais. Ce machin, au sens Gaullien du terme, a raté des rendez-vous importants avec l'histoire. Elle a certes survécu à des décisions qui ont discrédité son action et montré ses limites. Mais, elle fait toujours comme si. Lors de sa dernière visite au Sahara son Secrétaire général, Ban Ki-moon, a confirmé par ses « dérapages verbaux » et ses « propos outrageux » cette hypothèse. Il a rajouté de la complexité et de la confusion à un dossier qui n'en avait pas besoin.

Ce dont Ban-Ki-moon a fait preuve lors de sa visite au Sahara, c'est plus qu'un dérapage, c'est un parti-pris coupable qui a atteint dangereusement au cœur deux principes essentiels de la base éthique, politique et juridique de l'ONU, à savoir la neutralité et l'impartialité. Par son attitude, qui manque de diplomatie et de finesse, il est clairement sorti de son rôle et de la réserve que lui impose son statut pour se laisser aller à des déclarations qui ne cadrent aucunement avec la réalité locale et régionale.



Lorsqu'il plaint le sort de « millions de personnes qui souffrent en silence », qui vivent à Tindouf dans des conditions de vie inhumaines, Ban-Ki-Moon oublie d'en désigner l'une des causes premières, en l'occurrence le détournement systématique et méthodique de l'aide humanitaire destinée à ces mêmes personnes retenues contre leur volonté. Conduite mafieuse et criminelle que le Parlement

européen a dénoncé à maintes occasions non seulement parce qu'elle s'alimente de l'argent du contribuable européen, mais du fait même que cette aide est utilisée comme moyen de pression et de chantage et met en danger la vie de milliers de familles privées de liberté.

Le rapport de l'Office européen de Lutte antifraude (OLAF), qui avait révélé l'ampleur de ce détournement et son impact sur les habitants de Tindouf, note que ce trafic, fait « sous l'œil bienveillant d'Alger », « n'est pas épisodique, mais qui s'inscrit dans la régularité et dans lequel sont impliqués des dirigeants du front Polisario avec un soutien logistique et organisationnel de l'Algérie ».

La question des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf infirme également les conclusions et les propos du Secrétaire général onusien. Des rapports de l'ONU, du Parlement européen et d'ONG indépendantes soulignent « qu'il ne s'agissait pas de « réfugiés », mais de « personnes séquestrées, de prisonniers sans statut » qui, à ce jour, ne sont ni enregistrés ni recensés, comme l'avait demandé le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ». Ainsi lorsque le SG s'engage à ce que l'ONU fasse « son possible pour organiser un référendum d'autodétermination », il se trouve là aussi en porte à faux avec une situation complexe où les plus élémentaires des conditions et garanties que nécessite l'organisation de ce type de référendum, ne se trouvent pas réunies.

Quant à la situation sécuritaire dans la région, le SG verse dans l'imprécision et l'amalgame. En effet, il est aujourd'hui admis que le trafic d'armes qui circulent dans toute la zone subsaharienne est un facteur aggravant dans l'instabilité et le désordre qui y règnent. Force là aussi de constater que depuis la création, en janvier 2007, d'AQMI (par le GSPC) et son allégeance à Al-Qaïda, ce trafic trouve dans le Polisario l'un de ses animateurs attitrés. Pire, l'aide qu'il apporte aux mouvements terroristes qui sévissent dans toute la zone, en hommes, en armes et en appui logistique (camps d'entraînement et bases de replis) renforce leur présence et leur activité criminelle.

Tous ces éléments, pourtant connus, Ban-Ki-moon les a évacués de la conférence de presse donnée en présence des cadres du Polisario. Il a dit « comprendre » la réaction et l'accueil agité que lui-même et sa délégation ont reçu, mais, ce qu'il convient d'essayer de « comprendre » ce sont les motivations qui ont dicté ce genre d'attitude inamicale envers le Royaume du Maroc.



Si l'on en croit l'un de ses proches collaborateurs, Ban Ki-Moon « ne s'est engagé sur rien du tout. Il a juste pris acte et promis de travailler d'avantage ». Si travailler d'avantage voulait dire faire entendre raison au Polisario et son parrain Alger, de reconnaître les efforts du Maroc dans le sens de la paix et de l'intégration régionale et admettre une fois pour toute la pertinence de la proposition marocaine faite en 2007, il est dans la bonne direction. En revanche s'il persiste à renier la réalité locale et régionale, fermer les yeux sur les atteintes aux droits humains des sahraouis séquestrés à Tindouf, s'il minimise les dérives sécuritaires et les provocations du Polisario et d'Alger, c'est à ne rien y comprendre.

Il est probable que la pression exercée contre lui et sur sa délégation onusienne, l'envoyé spécial Christopher Ross en tête, l'a poussé à commettre ces dérapages. Mais, la légèreté et la faiblesse dont il a fait preuve lors de cette visite restent inacceptables.

Dans l'absolu, le mandat de Ban-Ki-moon arrive à son terme dans quelques mois (décembre 2016). Ce dérapage est-ce un baroude d'honneur qu'il a voulu livrer avant de quitter la scène ? Est-il une manière habile qui rentre dans le cadre de la préparation de sa propre succession ? En tout cas, les manœuvres pour son fauteuil ont déjà commencé. Elles ont pris, selon un journal français (Médiapart) l'allure d'un « affrontement où se mêlent considérations diplomatiques, politiques et géographiques, ainsi que de vieilles rancœurs et des achats de voix ». Cela nous rappelle un autre combat dans un autre domaine (FIFA).

Peu importe. Ce qui est essentiel à retenir aujourd'hui c'est de considérer que la légalité (cf. la Cour Internationale de Justice) et la légitimité historique de la cause marocaine sont incontestables. En 1975, le Maroc a retrouvé ses provinces du Sud, il les a intégrées dans un processus de développement économique et social sans précédent. Ce qu'il ne faut jamais oublier également c'est le fait qu'il s'agit d'une affaire de souveraineté du pays et d'intégrité territoriale nationale qui ne peut supporter ni faiblesse ni marchandage d'aucune sorte, avec ou sans Ban Ki-moon



Dr Mohammed MRAIZIKA

Chercheur en Sciences Sociales, Consultant en Ingénierie Culturelle

CIIRI-Paris

Le 09-03-2016